

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE**

1^{ère} REUNION DE 2009

Séance du 3 mars 2009

CG 09/1^{ère}/VI-04

**POLE DE COMPETITIVITE
« AEROSPACE VALLEE »**

Afin de structurer et de développer les entreprises tarn-et-garonnaises du secteur aéronautique, le Conseil Général de Tarn-et-Garonne et son Agence de Développement Economique ont engagé de nombreuses actions.

Je vous rappelle que, depuis 2005, cette filière qui compte environ 35 entreprises dans le Département, s'est structurée autour du pôle de compétitivité « Aéronautique Espace et Systèmes Embarqués », plus communément appelé « Aérospace Vallée ».

Ce rapport vise à vous présenter l'état d'avancement des travaux liés à ce pôle mais aussi, à faire le point sur le projet HéliMaintenance.

I – LE POLE DE COMPETITIVITE AEROSPACE VALLEE

Avec plus de 530 adhérents (grandes entreprises et PME, laboratoires de recherche, universités et écoles, collectivités, structures de développement économique) et plus de 100 000 salariés dans les secteurs aéronautique, espace et systèmes embarqués, Aérospace Vallée constitue sur les territoires de Midi-Pyrénées et d'Aquitaine le premier pôle de compétitivité français.

En l'espace de trois ans, plus de 200 projets technologiques ont été labellisés et agréés, obtenant ainsi des financements publics importants. Ces projets concernent des domaines variés : nouveaux matériaux plus performants, simulations numériques pour diminuer les coûts des essais, interfaces informatiques plus conviviales pour favoriser les échanges entre entreprises, etc...

Au-delà des coopérations technologiques, 28 projets dits « structurants » pour un montant d'un milliard d'euros, ont été portés, labellisés et mis en oeuvre pour ancrer profondément ce développement industriel dans les territoires régionaux.

Cette dynamique a contribué à la création de 8 000 emplois supplémentaires en trois ans en Midi-Pyrénées et en Aquitaine.

Dans le Tarn-et-Garonne, la mise en place du pôle Aérospace Vallée a permis de créer la cellule aéronautique de Tarn-et-Garonne. Son utilité est, aujourd'hui reconnue de tous, et sans elle, le projet HéliMaintenance (cf. infra) n'aurait pas pu voir le jour.

Je vous rappelle que cette Cellule Aéronautique, animée par l'A.D.E 82, réunit, aux côtés des chefs d'entreprises, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Tarn-et-Garonne, l'Union des Industries et des Métiers de la Métallurgie de Tarn-et-Garonne et la D.D.T.E.F.P (Direction Départementale du travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle).

Pour 2008, le détail des activités de cette cellule vous est présenté dans le rapport « bilan d'activités de l'A.D.E 82 ».

II – LE PROJET HELIMAINTEENANCE

Je vous rappelle que le projet HéliMaintenance consiste à implanter sur l'aérodrome de Montauban, à proximité immédiate de la 11ème Base de Soutien Matériel de l'Armée de Terre, un complexe industriel et scientifique dédié à la maintenance des hélicoptères.

Ce complexe permettra, notamment, d'accueillir :

- les installations industrielles du consortium iXairco, composé de 13 entreprises, dont 12 PME du Tarn-et-Garonne,
- un centre d'observation et de recherche spécialisé dans la gestion des obsolescences et dans l'optimisation des processus de maintenance,
- et, à terme, un centre de formation de mécaniciens sur hélicoptères.

Depuis la labellisation du projet par Aérospace Vallée, le groupe de projets a poursuivi son travail dans ces trois directions.

A- Le programme de Recherche et Développement « HéliMaintenance R&D »

L'objectif de ce programme est de développer un dispositif qui permettra, via des étiquettes électroniques intelligentes, de suivre l'état d'usure des différentes pièces stratégiques d'un hélicoptère. Un tel dispositif rendra possible une adaptation des tâches de maintenance industrielle en fonction de l'usure réelle de la pièce. A l'heure actuelle, en effet, les pièces sont contrôlées à intervalle régulier, ce qui est peu optimal et onéreux.

Je vous précise que ce programme représente un investissement global de 2,5 M€. Il est financé, dans le cadre du pôle de compétitivité Aérospace Vallée, à hauteur de 1,3 M€, dont 127 171 € pour le Département.

Je vous rappelle, par ailleurs, que cette aide a été rendue possible par le vote du Budget Primitif de 2008. En effet, lors de cette réunion nous avons complété notre dispositif d'aides économiques « Avenir Entreprise » par un nouvel outil spécifiquement réservé aux financements des projets de recherche et développement labellisés par le pôle de compétitivité et engagés par des entreprises ressortissantes de notre Département.

En termes de localisation géographique, le centre de recherche « HéliMaintenance R&D » est installé, depuis le 1er juillet 2008, dans des bâtiments situés, 12 rue du Général Sarrail à Montauban, dans l'attente d'une implantation définitive sur l'aérodrome.

Il regroupe les équipes de recherche de l'ONERA (Office National d'Etudes et Recherches Aérospatiales), de l'EMAC (École des Mines d'Albi-Carmaux), de l'ISAE (Institut Supérieur de l'Aéronautique et de l'Espace) et les trois PME du Tarn-et-Garonne impliquées dans le projet, SEMIA, C3EM et IXAIRCO.

B- Construction du bâtiment définitif sur l'aérodrome de Montauban

Etant donné que l'aérodrome est la propriété de la Mairie de Montauban, il a été décidé de confier la maîtrise d'ouvrage de la construction du bâtiment définitif du projet à la Communauté d'Agglomération de Montauban et des Trois Rivières (CMTR). En 2008, cette dernière a lancé un concours d'architectes afin de réaliser les plans du bâtiment définitif.

Le marché a été attribué, le 9 décembre dernier, aux cabinets SEQUENCE et GAMBA ACOUSTIQUE, sur la base d'une évaluation multi-critères rigoureuse, associant qualité architecturale, respect du programme, respect de l'enveloppe budgétaire et accessibilité générale. Cette procédure à laquelle ont été associés le Département et la Région, a permis d'étudier plusieurs dizaines de candidatures et d'en retenir trois, afin de réaliser un dossier de propositions définitives.

Le montant de l'investissement sollicité s'élève à 4 531 650 € H.T. auxquels s'ajoutent 450 356 € d'honoraires et d'études diverses. Au total, le coût final de cette opération s'élèverait à 4 972 006 € H.T, soit 5 946 519 € T.T.C.

La discussion du plan de financement de ce bâtiment doit avoir lieu dans les prochains mois. Il faut noter que la Préfecture de Tarn-et-Garonne a organisé deux réunions, en 2008, qui ont permis d'exclure des dépenses éligibles, les frais financiers et le terrain (en vue d'un montage de type « hôtel d'entreprises »).

Je vous rappelle que le plan de financement définitif sera négocié dans le cadre du contrat Etat-Région 2007-2013. En ce qui concerne le Département, je vous proposerai, le moment venu, que notre intervention se fasse sous la forme d'une aide en annuités.

Dans l'attente du bâtiment définitif, qui devrait voir le jour fin 2010, le consortium IXAIRCO poursuit son travail de prospection commerciale. A ce titre, IXAIRCO s'est vu attribuer, le 11 décembre 2008, une aide de 300 000 euros de la part de la Région.

Cette subvention servira à l'acquisition d'outils et de machines qui permettront à IXAIRCO d'exercer son activité industrielle dans les meilleures conditions possibles. Le coût total de ces investissements s'élève à 3,6 millions d'euros.

C- L'association « HéliMaintenance »

Je rappelle que les statuts de l'association de préfiguration HéliMaintenance ont été signés avec l'ensemble des partenaires, le 11 décembre 2006.

Cette association assure un travail de coordination et de concertation entre tous les partenaires publics ou privés du projet. C'est elle qui gère la communication sur le projet HéliMaintenance.

A l'actif de l'association Hélimaintenance, on peut mettre en avant l'installation de l'association dans ses nouveaux locaux, sis au 12 rue du Général Sarrail à Montauban, le pilotage des travaux scientifiques et techniques qui ont démarré pour le volet R&D, la signature des conventions de financement par les différents partenaires et, enfin, le lancement de la construction du bâtiment principal – l'aérodrome – destiné à l'activité industrielle.

Sur le plan formel, deux assemblées générales ont été tenues le 24 novembre 2008 et le 5 décembre 2008 qui ont approuvé à l'unanimité des voix des membres présents et représentés, les rapports d'activité et les comptes 2007 et 2008, ainsi que le plan d'action 2009 présenté par le Président.

L'assemblée générale du 24 novembre a également adopté deux nouvelles résolutions :

- la modification du montant des cotisations qui passe de 500 € par an et par membre à 100 €, prenant effet dès 2008,
- le changement d'adresse de l'association qui siège désormais au 12 de la rue du Général Sarrail à Montauban.

Les appels à cotisations ont été envoyés pour 2007, 2008 et 2009 sur les bases évoquées ci-dessus.

Au titre de 2009, face à la montée en puissance de ses actions, l'association HéliMaintenance a souhaité renforcer ses moyens humains en recrutant une secrétaire à mi-temps et un ingénieur d'affaires à quart-temps. Elle a donc sollicité ses partenaires, dont le Conseil Général de Tarn-et-Garonne, pour une subvention de fonctionnement de 10 000 euros qui vous est présentée dans le « livre bleu » des subventions à voter en séance.

Compte-tenu de ce qui précède, je vous demanderais de bien vouloir délibérer et de prendre acte de ce rapport d'information sur l'activité du pôle Aérospace Vallée et le projet HéliMaintenance.



Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission économie, emploi, promotion et vœux,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL GENERAL

Pôle de compétitivité « Aerospace Vallée »

- Prend acte de l'état d'avancement des travaux ;

Projet HéliMaintenance

- construction du bâtiment définitif sur l'aérodrome de Montauban :
 - Prend acte du coût final de l'opération qui s'élève à 4 972 006 € HT soit 5 946 519 € TTC, étant précisé que le plan de financement définitif sera négocié dans le cadre du contrat Etat-Région 2007-2013 et que le Conseil Général interviendra sous la forme d'une subvention en annuités à la communauté d'agglomération Montauban Trois Rivières, maître d'ouvrage du projet ;
- association « HéliMaintenance » :
 - Approbation en assemblée générale du plan d'action 2009 ainsi que deux nouvelles résolutions :
 - modification du montant des cotisations qui passe de 500 € par an et par membre à 100 €, prenant effet dès 2008,

- transfert du siège de l'association au 12, rue du Général Sarrail à Montauban,
 - renfort des moyens humains (une secrétaire à 50 % et un ingénieur d'affaires à 25 %) ;
- Subvention de fonctionnement de 10 000 € attribuée pour renforcer les moyens humains (cf délibération « subventions aux associations »).

Acte donné.

Le Président,